

4 Les élèves du second degré

Présentation

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, 52 300 élèves handicapés fréquentent un établissement scolaire et représentent 1 % des effectifs du second degré.

Les modalités de scolarisation sont très diverses : dans une classe ordinaire (scolarisation individuelle), dans une UPI (scolarisation dans un dispositif collectif), à temps complet ou à temps partiel.

78 % des élèves handicapés sont scolarisés dans une classe ordinaire (scolarisation individuelle) [1] [2]. Toutefois, ce constat masque une situation très contrastée selon les déficiences. Ce sont les adolescents présentant une atteinte intellectuelle ou psychique qui rencontrent le plus de difficultés à suivre une scolarité ordinaire : ils sont moins souvent scolarisés individuellement que les autres élèves handicapés [1] [3]. Parmi les élèves handicapés scolarisés individuellement, ils bénéficient moins souvent d'une scolarisation à temps plein [1] [2]. Et parmi les élèves bénéficiant d'une scolarisation à temps plein, ils sont moins présents dans les établissements du second cycle [1]. Leur présence au sein du collège tient surtout à leur scolarisation en SEGPA. À l'opposé, les élèves affectés par des déficiences physiques (viscérale ou métabolique, motrice ou sensorielle) sont plus en mesure de suivre un cursus ordinaire : parmi les élèves inscrits dans une classe ordinaire à temps plein, leur poids augmente avec l'avancée de la scolarité (62 % en LEGT et 54 % en LP contre 26 % en collège) [1].

Concernant les EREA, l'effectif élevé d'enfants souffrant de handicap moteur, de polyhandicap et de déficience visuelle, est due en grande partie à l'existence de 8 EREA spécialisés dans l'accueil des handicapés moteurs et visuels [1].

11 600 élèves handicapés sont scolarisés en unités pédagogiques d'intégration (UPI), soit 22 % des élèves handicapés du second degré. Les enfants présentant une atteinte intellectuelle ou mentale y sont surreprésentés (76 %) [3] [4].

La scolarisation à temps partiel concerne 9 % des élèves porteurs de handicaps ou de maladies invalidantes présents au sein des établissements scolaires et correspond à plusieurs types de situations : l'élève fréquente un établissement ordinaire avec ou sans prise en charge éducative et/ou thérapeutique complémentaire (respectivement 68 % et 9 % des temps partiels) ou l'élève est principalement scolarisé dans une autre structure, notamment dans un établissement médico-éducatif, et bénéficie de périodes d'intégration dans un EPLE (22 %) [2] [4].

Définitions

■ Classification des principales déficiences présentées par les élèves.

- Les troubles des fonctions cognitives concernent les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED) dont l'autisme.
- Les troubles spécifiques des apprentissages comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc., ils comprennent aussi le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral.
- Les troubles des fonctions motrices sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle.
- Les troubles des fonctions auditives concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage.
- Les troubles des fonctions viscérales métaboliques ou nutritionnelles sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- Les troubles des fonctions visuelles regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré (année 2007).

[1] Répartition des élèves handicapés scolarisés individuellement à temps plein selon le type d'établissement en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		Dont SEGPA		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	5 640	19,9	4 627	53,7	116	2,2	235	8,2	267	19,4	6 258	16,6
Troubles psychiques	5 024	17,8	2 123	24,6	295	5,6	251	8,7	164	11,9	5 734	15,2
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	8 504	30,1	693	8,0	1 208	23,0	607	21,1	56	4,1	10 375	27,5
Troubles des fonctions motrices	2 106	7,4	181	2,1	1 050	20,0	579	20,1	551	40,1	4 286	11,3
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	2 719	9,6	191	2,2	1 026	19,5	406	14,1	18	1,3	4 169	11,0
Troubles des fonctions visuelles	1 048	3,7	85	1,0	525	10,0	201	7,0	176	12,8	1 950	5,2
Troubles des fonctions auditives	1 467	5,2	179	2,1	669	12,7	382	13,3	22	1,6	2 540	6,7
Plusieurs fonctions associées	1 057	3,7	383	4,4	206	3,9	124	4,3	97	7,1	1 484	3,9
Autre	715	2,5	156	1,8	165	3,1	91	3,2	24	1,7	995	2,6
Total	28 280	100,0	8 618	100,0	5 260	100,0	2 876	100,0	1 375	100,0	37 791	100,0

Sources : MEN/enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

[2] Répartition des élèves handicapés scolarisés individuellement à temps partiel selon le type d'établissement en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		Dont SEGPA		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	420	18,2	322	33,8	23	5,6	27	14,3	17	29,3	487	16,4
Troubles psychiques	1 073	46,4	464	48,7	130	31,6	46	24,3	22	37,9	1 271	42,8
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	139	6,0	27	2,8	5	1,2	3	1,6	1	1,7	148	5,0
Troubles des fonctions motrices	168	7,3	20	2,1	82	20,0	39	20,6	3	5,2	292	9,8
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	172	7,4	19	2,0	93	22,6	33	17,5	-	-	298	10,0
Troubles des fonctions visuelles	29	1,3	4	0,4	6	1,5	2	1,1	-	-	37	1,2
Troubles des fonctions auditives	86	3,7	12	1,3	28	6,8	16	8,5	-	-	130	4,4
Plusieurs fonctions associées	163	7,1	70	7,4	29	7,1	16	8,5	11	19,0	219	7,4
Autre	61	2,6	14	1,5	15	3,6	7	3,7	4	6,9	87	2,9
Total	2 311	100,0	952	100,0	411	100,0	189	100,0	58	100,0	2 969	100,0

Sources : MEN/enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

[3] Répartition des élèves handicapés scolarisés collectivement à temps plein selon le type d'établissement en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	6 299	67,8	158	59,4	350	67,8	6	30,0	6 813	67,5
Troubles psychiques	769	8,3	20	7,5	41	7,9	3	15,0	833	8,3
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	562	6,1	2	0,8	16	3,1	1	5,0	581	5,8
Troubles des fonctions motrices	623	6,7	32	12,0	48	9,3	-	-	703	7,0
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	39	0,4	-	-	6	1,2	1	5,0	46	0,5
Troubles des fonctions visuelles	122	1,3	18	6,8	7	1,4	-	-	147	1,5
Troubles des fonctions auditives	381	4,1	21	7,9	12	2,3	-	-	414	4,1
Plusieurs fonctions associées	424	4,6	9	3,4	32	6,2	9	45,0	474	4,7
Autre	70	0,8	6	2,3	4	0,8	-	-	80	0,8
Total	9 289	100,0	266	100,0	516	100,0	20	100,0	10 091	100,0

Sources : MEN/enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

[4] Répartition des élèves handicapés scolarisés collectivement à temps partiel selon le type d'établissement en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Collèges		LEGT		LP		EREA		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Troubles des fonctions cognitives	704	53,3	27	49,1	71	71,0	3	42,9	805	54,3
Troubles psychiques	297	22,5	5	9,1	20	20,0	4	57,1	326	22,0
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	34	2,6	-	-	2	2,0	-	-	36	2,4
Troubles des fonctions motrices	113	8,6	10	18,2	3	3,0	-	-	126	8,5
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	7	0,5	1	1,8	-	-	-	-	8	0,5
Troubles des fonctions visuelles	13	1,0	1	1,8	-	-	-	-	14	0,9
Troubles des fonctions auditives	47	3,6	-	-	-	-	-	-	47	3,2
Plusieurs fonctions associées	98	7,4	9	16,4	3	3,0	-	-	110	7,4
Autre	8	0,6	2	3,6	1	1,0	-	-	11	0,7
Total	1 321	100,0	55	100,0	100	100,0	7	100,0	1 483	100,0

Sources : MEN/enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.